



## « Aide pratique » du Label44 en Loire Atlantique



### Qu'est-ce que le Label44 ?

Le label44 a été créé par le comité de Loire Atlantique en 2013 afin d'améliorer le fonctionnement des écoles de MiniBasket dans les clubs. Il repose sur un certain nombre de critères comme l'organisation administrative, l'encadrement, le matériel, le fonctionnement pédagogique, etc. C'est à partir d'une réflexion de l'ETD en 2011, que ce concept a vu le jour.

### Qui inscrit ?

Les clubs, via leur responsable de commission Mini-basket.

### Où s'inscrire ?

Sur le site du Comité Départemental de Loire Atlantique. Dans un 1<sup>er</sup> temps via un Google drive ou un dossier papier téléchargeable le club s'inscrira.

### Quand s'inscrire ?

La date d'ouverture des inscriptions pour le club est toute l'année.

La date butoir de clôture n'est pas fixée.

### Obtention et remise :

Suite à l'étude du dossier de demande de labellisation remplie par le club, un courrier de prise en compte du dossier sera envoyé au club. Avec ce courrier une demande de confirmation des horaires d'entraînement sera faite.

Le label44 pourra être attribué, sur avis favorable de la Commission départementale Mini-basket.

La remise officielle (de l'affiche nominative plastifiée en A1) sera faite au sein du club par un membre du Commission MiniBasket à l'occasion d'un événement où sont conviés les enfants, les parents, les autres adhérents du club, les autorités locales, les partenaires du club et la presse locale.

### Apports :

Le label est valable 2 ans. Il représente pour le club concerné un gage de qualité au niveau accueil, pédagogie et animation pour les enfants ainsi qu'une reconnaissance de son travail en faveur du MiniBasket dans le département de Loire Atlantique.

**Apports pédagogiques, partenariats, accompagnement.**

OR, ARGENT et BRONZE.



Apports pédagogiques, partenariats, accompagnement.